



Sommaire détaillé	
Atelier « Mosaïque »	2
Atelier « Couture »	2
Le mot de la présidente	3
Assemblée générale	3
Le bénévolat	3
Note sur les liens Web	3
Carnet et événements	4
Bonnes nouvelles	4
L'écuroduc est installé	4
Chauffage urbain	4
Tram ligne A	4
Dossiers en cours	5
L'immeuble « Le Stratège »	5
Nuisances et incivilités	5
Allée de Gascogne	5
Désherbage	5
Le parking « Alpexpo »	5
GRANDALPE	6
Le projet « Artélia »	7
Campus ISERAN - « Atos »	8
Recours sur nuisances	8
Compostage ménager	9
Tri des déchets	10
Économie d'énergie	10
Nourrissage de oiseaux !	11
Conférences oiseaux du parc	11
Références utiles	12

Les grands thèmes	
Vie du quartier Édito AG Événements Page 3	Autour de nous GRANDALPE Artélia Campus ISERAN Atos Page 6
Ateliers Œuvres collectives Mosaïque Couture Page 2	Compostage Tri des déchets Une obligation avec des pénalités possibles à l'avenir Page 9
Dossiers « Stratège » « Alpexpo » Nuisances & incivilités Chauffage urbain Page 5	Nature Nourrissage des oiseaux Conférence : les oiseaux nichant dans le Parc Page 11

L'atelier « Mosaïque »



Vous avez peut-être remarqué dans le parc un gradin garni de **motifs de faune et de flore** colorés : « Magie de la Nature ». L'inauguration de cette première phase a été faite le 2 juillet 2019 en présence de Monsieur le Maire.

Pour valoriser notre parc, la conceptrice, Lucia Mercier, s'est inspirée de la faune et flore présentes, le tout de couleurs vivantes et aux motifs attirants.

Une fois par semaine depuis 2 ans, une équipe de bénévoles se

retrouve pour découper les tesselles de mosaïque et composer les panneaux qui sont ensuite collés sur les gradins.

Les personnes qui rejoignent cette équipe sont accueillies chaleureusement et initiées par Lucia ou Eliane Demmerle, mosaïste habitante de St Martin d'Hères, enthousiasmée par ce projet et par le parc.

Chaque séance est un moment de convivialité et de détente, où le plus grand souci est de trouver la bonne couleur : il y en a 31 !

Les ateliers ont lieu :

- les jeudis de 17h30 à 19h30
- certains vendredis matin de 9h30 à 11h30 selon la disponibilité des volontaires

Vous êtes intéressés ou curieux ? Venez voir les artistes le jeudi ; c'est une activité non contraignante, qui ne demande pas d'aptitude particulière, et où chacun peut se faire plaisir.

Nous vous attendons pour mener cette œuvre à son terme.



L'atelier « Couture »



Comment faire un ourlet, reprendre un accroc ou autres petits travaux d'aiguille : nos très compétentes animatrices de l'atelier couture vous attendent tous **les mardis de 14 à 17h30 au local** de l'association pour vous dispenser de précieux conseils.

Dans une ambiance des plus conviviales, vous pourrez y glaner de nombreuses idées pour réaliser

de petits ouvrages. Une machine à coudre est à disposition.

Comme le montre cette photo de calendrier de l'Avent original, nos couturières débordent d'imagination et ne demandent qu'à partager leur savoir-faire.

Les structures en bois des calendriers de l'Avent ont été fabriquées par des bénévoles de l'Atelier Bois de la MJC Desnos.

N'hésitez pas à pousser la porte de notre local. Et par ces temps de froidure, café ou thé sont aussi proposés.



Le mot de la présidente

Notre association va fêter fièrement ses 30 ans cette année. Un long chemin déjà parcouru, riche de rencontres et d'engagements !

En termes de résultats, nous avons obtenu quelques victoires. En effet, bien des actions ont été menées dans notre quartier des Granges, aussi diverses qu'essentielles, pour essayer de maintenir le meilleur niveau possible de qualité de notre cadre

de vie et une convivialité que l'on peut nous envier.

Mais il reste encore beaucoup à faire ; malgré notre volonté et notre engagement nous n'aboutissons pas toujours aux résultats souhaités. Car il faut parfois lutter avec acharnement et persévérance pour parvenir à résoudre certains problèmes. Et c'est parfois un éternel recommencement (ex. : stationnement illicite, parking

d'Alpexpo). Mais nous ne lâchons pas.

Est-il nécessaire de rappeler que nous sommes totalement bénévoles : simplement des habitants du quartier, investis pleinement pour sa défense et pour mieux y vivre ensemble.

Nous sommes souvent sollicités, aussi avons-nous besoin de votre soutien, de votre aide et de vos encouragements.

Marie-Thérèse Poli

Assemblée générale annuelle

Le mardi 28 janvier 2020 à 19 heures, au restaurant scolaire Jean Moulin

(émargement à partir de 18h30)



Le bénévolat

Il nous semble important de rappeler que l'association fonctionne uniquement avec des bénévoles (du latin *benevolus* = bonne volonté). Ceux-ci donnent de leur temps et beaucoup d'énergie pour le quartier, donc pour nous tous : merci de les encourager. L'amabilité, la convivialité et les sourires sont toujours les bienvenus.

Il n'y pas de définition juridique du bénévole.

La définition usuelle du bénévole est la suivante :

- il apporte temps et compétences gratuitement
- il ne perçoit aucune rémunération
- Il n'est soumis à aucun lien de subordination juridique
- Il doit respecter les statuts de l'association et le règlement intérieur, comme tous les membres, ainsi que les normes de sécurité.

Adhérez en ligne sur le site : www.ahg38.fr

Note sur les liens Web

Les liens Web donnés dans la gazette peuvent être fastidieux, nous le savons, ce n'est pas de notre fait. Vous pouvez **télécharger la gazette en .PDF** depuis le site **www.ahg38.fr** ; puis cliquer sur le lien choisi.

Carnet et événements

Cette année nous avons perdu deux membres très actifs de l'association, qui l'ont tous les deux présidée.

Madame Nicole Moya est décédée en mai.
Monsieur José Varela nous a quittés fin octobre.

Nos pensées vont vers eux et leurs familles.

Inauguration de l'écuroduc

Comme nous vous l'avions promis dans la dernière gazette, nous avons participé le 13 juillet 2019 à l'inauguration de l'écuroduc de la rue Salvador Allende, en présence de M. Bessiron, adjoint à l'environnement.

C'est un passage aérien pour les écureuils des parcs, qui leur évite de se mettre en danger d'écrasement sur la rue.

Il relie aussi symboliquement l'école Marcel Cachin du quartier Surieux et l'école Jean Moulin du quartier des Granges.



Allée des Vosges

Notre pharmacienne de quartier a pris sa retraite, merci à elle d'avoir pendant longtemps pris soin de nous.



La boulangerie a changé de propriétaire et propose pain et petite restauration.



Photo : © Jean-Pierre Fournier

Bonnes nouvelles

Chauffage urbain

Nous sommes tous des usagers du chauffage urbain, donc tous concernés par ce qui suit.

Le conseil métropolitain du 24 mai 2019 a autorisé la signature de l'avenant n°1 avec la CCIAG* (délib. 78). Dans le contrat initial de DSP (délégation de service public) de 2018 Métropole-CCIAG, il était initialement prévu que, si la marge dégagée était supérieure à celle prévue, le surplus de marge serait versé à la Régie de chaleur pour participer aux investissements lourds.



*CCIAG : compagnie de chauffage intercommunal de l'agglomération grenobloise.

Avec cet avenant, le surplus de marge sera partagé à 50/50 entre la Régie de chaleur et les usagers. Pour les abonnés, l'avoir sera calculé à la fin de l'exercice annuel, pour la Régie de chaleur cela se fera tous les 5 ans.

Information communiquée par l'ADES sur son site.

Tram

La **ligne A** qui dessert notre quartier sera étendue au-delà de Denis Papin le 21 décembre de 2 stations :

« Amédée Chandon » et « Pont-de-Claix L'Étoile ».

(Ouverture du musée « Standard 216 Histo-Bus Grenoblois » à l'occasion de cette inauguration)

Dossiers en cours - nos actions et résultats

Immeuble « Le Stratège »

Les nouvelles sont bonnes et nous avons quelques raisons d'espérer. L'assemblée générale des copropriétaires a voté il y a un an le principe de la fermeture du parking. Des travaux de goudronnage ont commencé : bon présage ?

Plusieurs propositions ont été présentées lors d'une réunion à la mairie d'Echirolles.

Un appel d'offres a été lancé pour choisir une entreprise pour effectuer les travaux.

A ce jour nous ne savons pas quel « scénario » sera choisi, mais nous avons de bonnes raisons de penser que l'on va bientôt aboutir. Nous suivons ce dossier.

Incivilités, trafic et nuisances

Tapage autour du rond-point devant l'école Jean Moulin.

Après notre courrier de juin à Monsieur le Maire et sa réponse fin août (voir site), nous attendons

toujours des actes de la part de nos élus. Il était question de revoir l'aménagement routier.

La période estivale a été particulièrement difficile pour les habitants de ce secteur. Une réunion est en cours d'organisation pour décider des actions à mener.

Passerelle Gascogne

À la suite de plusieurs rencontres avec l'association des habitants du Floréa-V, l'AHG, les services municipaux et le bailleur, des travaux de remise en état ont été actés : grillage pour empêcher les pigeons de s'introduire dans l'ancienne rotonde, ouvertures pour la lumière sur la passerelle...

Concernant les trafics sur ce lieu, rien de nouveau, si ce ne sont quelques passages de la police nationale « en journée ».

[Consultez : ahg38.fr](http://ahg38.fr) Menu : [Cadre de vie / Correspondances](#)

Désherbage

Vous avez certainement pu constater que notre opération « désherbage » a porté ses fruits. Désormais la ville d'Echirolles complète l'opération annuelle de la Métropole.

Nous recevons vos messages qui relatent vos inquiétudes, vos exaspérations et nous vous remercions de votre confiance, mais nous avons grand besoin de votre présence, de votre aide pour mener à bien nos actions pour l'amélioration de notre cadre de vie.

Nuisances parking d'Alpexpo

nous attendons beaucoup de la Région AURA qui a décidé d'investir 40 M € dans cet équipement et ses abords.

Vous trouverez ci-après la réponse de la ville de Grenoble, à la suite de notre interpellation.

Que dire ? C'est le serpent qui se mord la queue !

« En réponse à votre demande du 14/10/2019, nous vous informons que cet espace de stationnement est propriété de Grenoble Alpes métropole qui assure l'entretien des voiries sur deux communes que sont Grenoble et Eybens.

Les véhicules brûlés sont situés sur le territoire de la ville d'Eybens par conséquent nous vous invitons à vous rapprocher des services de la Police Municipale de la ville d'Eybens pour la prise en charge des carcasses et répondre aux incivilités liées aux rodéos mentionnés.

Quant à votre interpellation sur l'accueil des gens du voyage, nous vous encourageons à vous rapprocher de la Direction "Services et Equipements Solidaires" de la

Métropole qui est en charge des aires d'accueils pour leur faire part de vos remarques.

Enfin, nous ne pouvons que partager votre sentiment vis à vis des incivilités liées aux dépôts sauvages sur l'espace public. A ce titre, la ville de Grenoble s'est organisée pour faire face à ces mésusages avec des moyens supplémentaires pour son territoire.

Toutefois, les dépôts les plus fréquents sur cette partie sont situés au sud de la parcelle et relèvent de la compétence des services de la ville d'Eybens.

Bien cordialement.
VILLE DE GRENOBLE »



Rébus

Rébus n°1 :

$\frac{1}{4}$ $\frac{1}{3}$



Rébus n°2 :

PIRE
1

VENT
VIENT

VENIR
D'1

[Solutions sur le site avec la Gazette]

"Centralité sud" devient "GRANDALPE"

Polarité Sud, puis Centralité Sud... Centre de quoi, Sud de quoi ? Un nom bien technique pour un tel projet !

C'est pourquoi les élu.e.s métropolitain.e.s ont décidé le vendredi 27 septembre 2019 de proposer un nouveau nom pour ce projet qui s'appelle désormais « GRANDALPE ».

Entre la MC2 et la place des Cinq Fontaines à Echirolles, entre l'avenue Jean Perrot et le cours de la Libération, autour de l'avenue de l'Europe et de Grand'Place, GRANDALPE se veut être une véritable opportunité de développement pour le territoire et ses habitants.

Ce projet ambitieux devrait fortement impacter notre quartier. Vous avez été nombreux à participer aux diverses réunions et ateliers proposés et à faire part de vos remarques et inquiétudes.

Une concertation, un bilan, une délibération

Après six mois avec plus de 32 séances de concertation

- réunions publiques, forum ouvert, visites de site, ateliers et sessions de triporteurs - l'ensemble des contributions a été collecté et synthétisé dans un bilan de la concertation.

Les points abordés lors de cette concertation et qui concernent plus directement notre quartier sont les suivants :

- Destruction de l'autopont et mise en place d'une nouvelle voirie « apaisée »,
- Valorisation de l'avenue Salvador Allende (Stratège, stationnement, etc),
- Requalification du centre Viallex,
- Amélioration de l'accès au parc Maurice Thorez,
- Création d'une véritable gare ferroviaire,
- Réaménagement du carrefour du Vieux Chêne,
- Valorisation de la passerelle des écoliers et création d'un véritable lien avec le centre ville d'Echirolles.

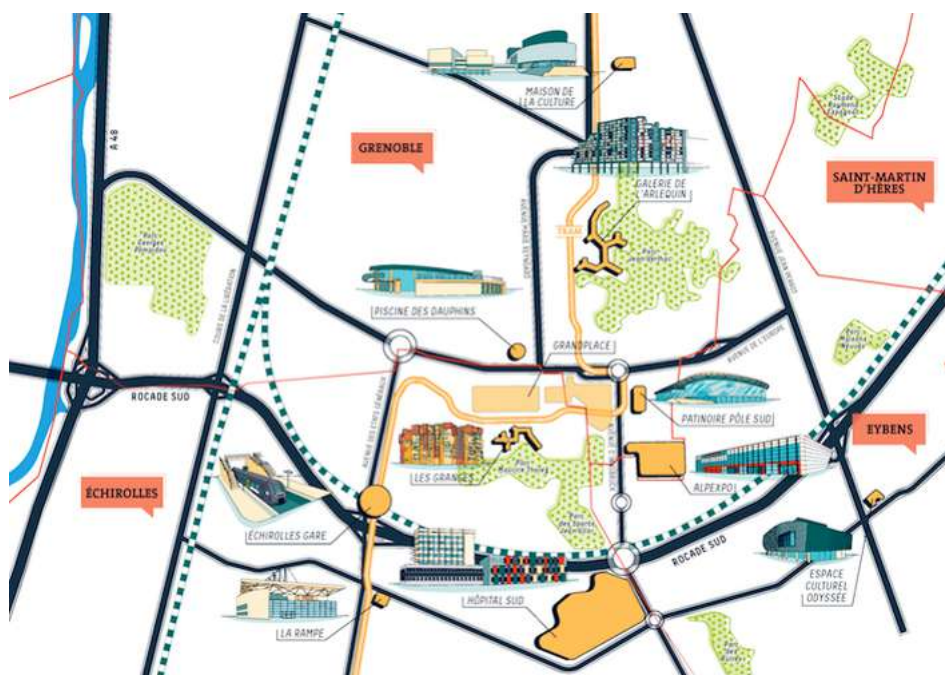
Pour plus d'information sur cette démarche de concertation, voir : <https://participation.lametro.fr/project/projet-damenagement-de-la-centralite-sud/presentation/presentation-25>.

Ce bilan a été présenté et approuvé par les élu.e.s métropolitain.e.s, qui ont également identifié les réponses et les suites qu'ils apportaient à cette synthèse.

Vous pouvez retrouver ce bilan et les suites données sur la plateforme participative : <https://participation.lametro.fr/blog/bilan-de-la-concertation-grandalpe-centralite-sud>

Suite à cela de nouvelles études pourront être lancées. Elles s'accompagneront de nouvelles démarches permettant d'associer les habitants et acteurs du territoire.

L'un des premiers projets à être mis en œuvre sera probablement la destruction de l'autopont de Grand'Place annoncé pour mars 2020. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'évolution de ce projet.



Projet ARTELIA



En **2013**, à la demande de l'Association des Habitants du Quartier, les élus avaient présenté le projet en devenir « ARTELIA », sur le site de la rue de Lorraine. Mais le permis d'aménager en date de **novembre 2012** n'a pas eu de suite.

Le **25 septembre 2017**, le conseil municipal d'Échirolles a délibéré sur la mise en œuvre d'un protocole d'accord de partenariat entre Artelia, la Métropole et la Ville pour la réalisation de ce projet. Le **12 octobre 2017**, le protocole a été signé par les parties.

Le **9 novembre 2018**, la Métropole a approuvé le bilan de la concertation avec la population concernant les espaces publics dont elle sera le maître d'ouvrage. Le groupe ARTELIA a de nouveau déposé en **novembre 2018** un permis d'aménager qui n'a pas abouti.

Les réflexions et les études poursuivies depuis ont nécessité un avenant au protocole d'accord tripartite.

Cet avenant a été présenté au Conseil Municipal d'Échirolles le 30 septembre 2019.

Ce document mentionne :

- La réalisation par Artelia, en partie sud du site, de son nouveau siège et de son centre d'innovation (actuellement implanté à Pont de Claix) sur 18 500 m².
- La réalisation par la Métropole des voiries et espaces publics : démarrage au **4ème trimestre 2020**.
- La constitution, au nord du site, d'une réserve foncière de 3,3 ha (Îlot A et Îlot B) par la vente des terrains à l'Établissement Public Foncier du Dauphiné pour le compte de la Métropole.
Cet établissement a pour vocation de porter des réserves foncières non opérationnelles.
La vente doit intervenir au plus tard avant le **31/12/2024**.
- L'Établissement Public foncier achètera aussi le site du laboratoire de Pont de Claix.
- La ville mettra fin à la convention passée le 7 juillet 1986 avec Artelia pour la mise à disposition du public du parking du carrefour du chêne.
Cette disposition sera maintenue jusqu'au démarrage de la phase opérationnelle.
- Élargissement de l'Avenue des FTPF de 2 m.
- Achat du terrain occupé par le CE d'Artelia (8, impasse de Lorraine). Accord donné le 30 septembre 2019.
- Création d'un comité de pilotage.

C'est la Métropole qui portera l'opération (suite à la défection des promoteurs initiaux) :

- La maîtrise d'ouvrage des voiries et espaces publics.
- Le portage du foncier sur les communes d'Échirolles et de Pont de Claix par l'intermédiaire de son Établissement Public Foncier, qui le moment venu les cédera au prix de revient aux promoteurs.

Sans la Métropole le secteur privé, tout seul, semble réticent à investir sur Échirolles.



Énigmes

Ah ! Ah ! Est-ce du tennis ? Engage le jeu que je le gagne.

[Solutions sur le site avec la Gazette]

Monsieur et Madame Froha ont 7 enfants : comment s'appellent-ils ?

Iseran : le campus Atos



Dans le courant du mois d'octobre 2019, Jean-Philippe Poirault, directeur général d'Atos France - entreprise de services informatiques spécialisée dans la transformation digitale - était à Échirolles afin de poser la première pierre du futur campus d'Atos : « Iseran », dédié à l'intelligence artificielle.

L'objectif est de regrouper sur ce site l'ensemble des équipes éparpillées sur l'agglomération.

« C'est un projet assez exceptionnel pour nous, souligne-t-il, puisqu'il sera le deuxième site le plus important du groupe en France. »

Le projet

Sur une parcelle de 20 000 m², située rue de Provence, quatre bâtiments, d'une surface totale de plus de 19 200 m² et un parking silo de 572 places vont voir le jour. La livraison est prévue pour la fin de l'année 2021. Les équipes d'Atos (environ 1300 collaborateurs) devraient emménager début 2022.

Si Atos n'a pas mentionné le montant de son investissement, les élus ont révélé le montant des aides publiques : la Région a participé à hauteur de 4 millions d'euros et la Métropole de 3 millions d'euros.



Un élément a pesé dans la balance : en avril dernier, l'État a sélectionné l'agglomération grenobloise pour abriter un Institut Interdisciplinaire de l'Intelligence Artificielle (dit 3IA). Ce futur « campus » high-tech proposera bientôt aux étudiants et aux professionnels une trentaine de chaires et des programmes de recherche qui devraient servir à soutenir l'innovation dans les grandes entreprises et les start-up. Cinquante-cinq sociétés de la région (Atos, Enedis, Huawei, Google, Orange, Naver Labs...) ont déjà apporté leur soutien au projet baptisé MIAI (Multidisciplinary Institute in Artificial Intelligence).

Pour en savoir plus

3IA : <https://www.lametro.fr/actualite/708/104-naver-labs-developpe-l-intelligence-artificielle-a-meylan.htm>

La Metro : <https://www.lametro.fr/actualite/718/104-atos-pose-la-premiere-pierre-du-campus-iseran-a-echirolles.htm>

Atos : https://atos.net/fr/2019/news-fr_2019_10_09/atos-pose-la-premiere-pierre-de-son-nouveau-campus-grenoblois-a-echirolles

Nuisances : rappel de références utiles

- Délégué à la cohésion police-population : Jean-François Chayrigues
06 10 66 75 10, ddsp38-delegue-cohesion-grenoble@interieur.gouv.fr
- Ville de Grenoble pour les encombrants de l'entrée sud parking Alpexpo : contactville@grenoble.fr
- Ville d'Échirolles, agence du quotidien : 12, avenue des Etats -Généraux
04 76 20 64 97, agenceduquotidien@ville-echirolles.fr
- Ramassage des caddies errants de Carrefour : SMS au 04 47 63 68 85

Compostage ménager

Le compostage va devenir un acte important de la vie quotidienne pour réduire les poubelles ; de plus en plus de foyers y participent. Les habitants ont mis en place 3 sites de compostage (MdH Anne Frank, Place Verte Jacobins et LFPA). Ceux-ci produisent un riche engrais pour les jardins et jardinières.

C'est un acte important pour la réduction des coûts et l'économie des énergies : pas d'énergie consommée pour les brûler, valorisation en engrais non chimiques.



Les apports autorisés

- ★Épluchures et déchets de fruits, agrumes et légumes : *découpés en morceaux*
- ★Marc de café (avec filtre en papier), de thé : *sans l'étiquette papier*
- ★Coquilles d'œuf, de noix, de noisettes... : *concassées*
- ★Serviettes en papier usagées et essuie-tout : *blanc seulement, à éviter cependant*
- ★Sacs biodégradables : *en petits morceaux*
- ★Petit rouleaux en carton et sachets en papier alimentaire : *déchirés*
- ★Plantes et fleurs fanées : *découpées (longueur < 10 cm)*
- ★Petits branchages (sauf les conifères) : *découpés ou broyés impérativement*
- ★Feuilles mortes (sauf platane et aiguilles) : *déchiquetées*
- ★Foin, copeaux, sciure de bois : *non traités*



Quelques minutes prises pour diviser, découper, fragmenter feront gagner plusieurs jours dans le processus de décomposition des matières introduites

Les apports interdits

- Liquides, jus de conserves, yaourt
- Végétaux traités
- Viande, poissons, os
- Grosses coques solides (*huitres, moules...*)
- Crustacés et coquillages
- Sacs d'aspirateurs et balayures de la maison
- Matières synthétiques (sacs plastiques, *plastiques, nylon...*)
- Papiers glacés et revues photos
- Branchages de résineux (*conifère, sapin, thuyas... : déchèterie*)
- Déchets toxiques, piles, produits chimiques, médicaments...
- Plastiques, métaux, verre
- Excréments, et litières d'animaux
- Terre, sable, cendres de charbon...



En cas de doute, ne pas mettre dans le composteur : voir « Tri des déchets »

Pour plus d'informations voir le site de la Métropole : <https://www.lametro.fr/241-dechets.htm>



Devinettes

1- Combien font 3 et 3 ?

2- Je me brise lorsque l'on me nomme. Qui suis-je ?

3- Sans moi, Paris serait pris. Qui suis-je ?

4- Qu'est-ce qu'une éclipse ?

[Solutions sur le site avec la Gazette]

Tri des déchets

Le tri des déchets implique la participation active des résidents. Les mesures mises en place par l'agglomération existent depuis quelques années, mais sont malheureusement mal respectées et elles ont des conséquences sur **nos porte-monnaie**.



En effet tout mauvais tri constaté est désormais sanctionné par l'arrêt immédiat du ramassage desdites ordures par les agents publics ; ceci impose alors de faire appel à des sociétés privées et les surcoûts sont directement **imputés sur nos charges**.

Nous avons appris que notre quartier n'était pas parmi les meilleurs en matière de tri !

C'est pourtant facile...

Dans les poubelles vertes

Tous les emballages se trient ! (papier, cartons pliés, boîtes de conserves, flaconnage plastique)

- Ne lavez pas vos emballages, il suffit de bien les vider
- Ne pas imbriquer ni remplir les emballages
- Déposez les emballages dans les poubelles **en vrac, sans sac**
- **Ne suivez que les consignes de tri de la Métropole** et non celles inscrites sur les emballages, puisque nous sommes un territoire pionnier en la matière !

Dans les poubelles grises

- Tous les déchets ménagers **en sacs fermés** (non déjà compostés !)

Dans les containers verre de quartier

- Le verre (bouteilles sans bouchons, pots en verre confiture...)
- Pas de verres à boire, d'ampoules électriques, de vitres...



Chez les récupérateurs de vêtements

Pour des raisons de **sécurité urgente** les containers à vêtements sont enlevés du territoire métropolitain. Vous pouvez déposer

- Les vêtements propres et en bon état, en sacs fermés, les chaussures attachées par paire :
 - Croix-rouge, 56 Avenue de la République
 - Okaidi (enfants) C/Cial ZAC de Comboire
- Tout : Déchetterie, 56 Avenue de la République (point Relais)

Voir : <https://www.echirolles.fr/actualites/suppression-des-containers-vetements>

À la pharmacie

- Médicaments non utilisés ou périmés.

À la déchèterie : le reste...

- Terre, sable, cendres
- Végétaux traités, branchages de résineux (*sapin de Noël...*)
- Déchets toxiques, métaux
- Mobilier, matelas, appareils ménagers
- Encombrants et tous le reste...

Fiche des consignes générales :

<https://www.lametro.fr/272-je-trie-comment-mes-dechets.htm>

Économies d'énergie

Habitant du quartier, j'ai fait une petite expérience pendant mes vacances. Par rapport à l'an dernier j'ai coupé tous les appareils électriques 6 jours sur 7 (sauf congélateur), y compris ceux ayant un mode veille.

J'ai pu alors comparer mes consommations de 2018 et 2019 sur les deux mois de vacances : chez moi le résultat est sans appel.



Miettes de pain pour les oiseaux...

...une très mauvaise idée

AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



C'est une des causes de malformations gênant le vol, provoquant aussi l'épuisement et même la mortalité des oiseaux.

Les miettes de pain sont **fortement déconseillées**. L'oiseau a tendance à se gaver de miettes qui vont gonfler dans son jabot sans lui apporter les calories suffisantes, et cela peut provoquer de sérieux dégâts.

L'hiver il vaut mieux dispenser des corps gras végétaux, des céréales crues et de préférence oléagineuses, et **l'été ne rien donner**.

Attention !

Les oiseaux, écureuils et autres animaux de nos parcs n'ont pas un métabolisme conçu pour les **aliments cuits**.

On observe souvent d'énormes quantités de pain au sol, ce qui **attire les rats**.

De même, sans le savoir, ce geste qui part d'une bonne intention génère parfois de réelles **hécatombes**, car il fait proliférer des **bactéries pathogènes** (botulisme et salmonellose entre autres...).

Les oiseaux ne peuvent pas non plus digérer le lait et celui-ci peut être responsable de troubles digestifs mortels.

Les aliments nocifs (Référence : <https://www.lpo.fr>)

« Il est recommandé de ne pas donner de biscottes, de pain sec, de noix de coco desséchée, de riz cru et de restes de pâtisseries qui peuvent gonfler dans l'estomac, provoquer des troubles digestifs, voire générer la mort de l'oiseau. Ne jamais donner aux oiseaux de lait, de larves de mouches, de graines de lin ou de ricin qui sont toxiques. »

Conférence : oiseaux nichant dans notre parc

Aux Granges, le parc abrite plusieurs espèces d'oiseaux communs. Certains y nichent et ainsi à la période de reproduction se mettent à chanter pour attirer une femelle et délimiter un territoire.

Sauriez-vous les reconnaître ? Cette conférence prévue pour **février 2020**, donnée par deux habitants du quartier adhérents de la LPO, vous permettra de les identifier et d'en savoir plus sur leur mode de vie et de nidification.



Photos : © Guy Bourderionnet



Association
des Habitants
des Granges

26, allée des Vosges — 38130

Contacts avec l'association



À la salle de l'association
26, Allée des Vosges
(entre pharmacie et tabac-presse)
Cette salle, confiée par la Mairie, est
partagée avec d'autres : parents
d'élèves, prévention municipale, etc.



Aux **permanences**
Lors des activités au local
(ateliers couture, atelier mosaïque,
Scrabble...).



Déposez vos remarques et surtout
vos propositions dans la
boîte aux lettres
devant le local.



Appelez le
04 76 40 06 74
Vous pouvez laisser un message sur le
répondeur, nous vous recontacterons.



Envoyez un mail à la messagerie
ahg38com@gmail.com



La gazette donne des informations.
Vous pouvez donner votre avis, c'est
important pour nous de savoir
comment vous l'appréciez. Faites vos
suggestions de sujets, d'info., etc.



Le **site** vous propose d'autres
informations. Il a été réactualisé
pour mieux vous guider.
<http://www.ahg38.fr>
(Abonnez-vous aux actualités)

Références utiles

Toutes urgences : 112
SAMU : 15
Police : 17
Pompiers : 18



SOS gardes pharmacies : 3915

Services locaux

Médiateurs : 06 32 25 87 94
Police : 17
Police municipale : 04 76 40 16 40
Numéro vert 24/24 : 0 800 16 70 41
Agence du quotidien : 04 76 20 64 97
Éducateur (S.Jacolin) : 04 76 20 99 72
Principal du collège : 04 76 23 10 72
Caddies Carrefour SMS04 47 63 68 85
Cohésion
Police-Population : 06 10 66 75 10

Déchetterie d'Échirolles

56, Avenue de la République, Échirolles
Du lundi au samedi : 9h à 12h - 14h à 17h30
Locallife Échirolles : 04 76 20 99 72
Numéro vert Métro : 0 800 50 00 27

Métropole

Voirie : 0 800 80 58 07
Eau potable : 0 800 50 00 48
Eaux usées : 0 800 50 00 48
Déchèterie : 0 800 50 00 27
Autres questions : 04 76 59 59 59
Astreintes Week-End : 04 76 98 24 27

ou bien sur le site
Grenoble Alpes Métropole
Rubrique : **Contactez-nous**